

## Vœu présenté au conseil d'administration du lycée Bascan du jeudi 4 février 2021

Après une année scolaire 2019-2020 des plus compliquées suite au confinement du mois de mars et la quasi-fermeture des lycées jusqu'aux vacances d'été, le Ministre de l'Education nationale n'a eu de cesse de célébrer l'Ecole dans ses nombreuses allocutions dans la presse française : une Ecole permettant l'élévation du niveau scolaire des élèves et une Ecole présentée comme un rempart contre les inégalités. A juste titre, le Ministre a dit qu'il fallait maintenir ouverts les établissements scolaires, « quoi qu'il en coûte ». Or au regard des moyens attribués pour la rentrée 2021-2022 aux EPLE, il semble bien que la volonté de réduire le « coût » du service d'éducation nationale ait été la priorité ministérielle. Le lycée Bascan n'a malheureusement pas échappé à cette logique budgétaire.

Si le montant de la DHG allouée au lycée Bascan a diminué année après année, jamais cette baisse n'avait été aussi importante, alors même que les effectifs restent relativement stables (2352 élèves prévus par la Direction académique des Yvelines). La DHG attribuée au lycée est de 3 400,71 heures hebdomadaires, contre 3 456,29 en 2020, soit une perte de plus de 55 heures. En calculant le ratio H/E (la DHG divisée par le nombre d'élèves), les moyens alloués au lycée Bascan sont à nouveau insuffisants à la rentrée prochaine, puisque ce ratio est de 1,44, un chiffre qui baisse constamment depuis près de 10 ans.

Mécaniquement, cette baisse des moyens provoque à la fois des classes surchargées, des suppressions de postes d'enseignants, et la fin de dispositifs destinés aux élèves que le lycée doit sacrifier ne pouvant tous les maintenir faute de moyens (ainsi les heures que le lycée attribuait aux professeurs principaux de seconde pour aider leurs élèves à faire leur choix d'orientation, plus compliqués depuis la réforme du lycée Blanquer).

Par ailleurs, il est demandé aux enseignants du lycée de faire encore davantage d'heures supplémentaires (+ 40 heures hebdomadaires par rapport à 2020), alors même que le cumul du travail en présentiel et en distanciel est éprouvant pour les enseignants du lycée, soucieux d'aider leurs élèves dont la scolarité, cette année encore, est des plus compliquée, nous faisant craindre une multiplication des situations de décrochage scolaire.

Baisse des moyens, suppression de postes, recours accru aux heures supplémentaires, aux emplois précaires, augmentation des effectifs par classe : tous ces éléments concourent à la dégradation des conditions de travail des professeurs, et des personnels en général. Une dégradation qui a évidemment un impact négatif sur les conditions d'apprentissage de nos élèves, qui méritent mieux que cela.

A ce titre, nous, l'ensemble des représentants des personnels d'enseignement et d'éducation au Conseil d'administration (FSU et Construire Ensemble), soutenu par les représentants élus de l'ensemble des fédérations de parents d'élèves (FCPE, PEEP et UNAP) au conseil d'administration, demandons un complément de dotation de **52,75 heures** qui permettrait :

- La transformation des IMP attribuées aux enseignants en charge de l'étude des déficients visuels (AIEH) en heures d'enseignement, soit **16,25 heures**.

Derrière les beaux discours ministériels sur l'« école inclusive », nous déplorons devoir financer cette étude destinée aux élèves déficients visuels sur les heures d'IMP. Cette dotation complémentaire permettrait de continuer à rémunérer en IMP le travail réalisé cette année par les référents numériques, les personnels en charge de la *team anti-harcèlement*, la préparation des chefs d'œuvre en lycée professionnel, la sensibilisation à la sécurité routière, etc.

- D'ouvrir des options facultatives technologiques en classe de seconde (management et gestion, création et innovation technologiques, santé et social, sciences de l'ingénieur) et pas seulement des options d'enseignement général. Soit **6 heures**.
- De financer, comme c'est le cas depuis de nombreuses années, 0,5 heure pour chaque professeur principal de seconde pour l'orientation et le suivi des élèves, au risque de voir le vivier de professeurs volontaires pour cette mission se tarir irrémédiablement : **9 heures**.
- D'ouvrir un groupe de spécialité Sciences économiques et sociales supplémentaire en classe de 1<sup>ère</sup> générale (effectifs moyens prévus à 29,1, sans aucun dédoublement, comme dans toutes les spécialités de la filière générale), soit **4 heures**.
- D'ouvrir un neuvième groupe de mathématiques en 1<sup>ère</sup> générale (effectifs moyens prévus à 29), soit **4 heures**.
- De dédoubler 1h et non 0,5h en enseignement scientifique en 1<sup>ère</sup> générale (14 classes) et terminale générale (13 classes), soit **13,5 heures**.

Par ailleurs, nous pensons que les effectifs prévus en classe de seconde générale et technologique sont, comme l'année passée, sous-estimés. Nous ne souhaitons pas devoir accueillir comme à la rentrée de septembre 2020 des élèves dans des classes jusqu'à 35 ou 36 élèves. Il est nécessaire d'anticiper cet afflux d'élèves, et d'accorder au lycée Bascan l'**ouverture d'une 19<sup>ème</sup> seconde GT (26,5 heures + 12 heures de marge)**.

Nous souhaiterions également, suite à ce complément de dotation, un rééquilibrage de la DHG au profit des heures postes, afin de réduire la proportion d'heures supplémentaires trop élevée à nos yeux (13,6 %, chiffre record pour le lycée Bascan).